

District de la Sarthe de Football



COMMISSION DEPARTEMENTALE FEMININES JEUNES Procès-verbal N°3/2021-2022 Réunion du Jeudi 24 Février 2022



Présidente	Nathalie DROUIN
Secrétaire de Séance	

Nathalie DROUIN	Présente	Stéphanie RIVIERE	Absente
Gaëlle BOUTRUCHE	Présente		
Romain ALQUACIL	Excusé	Meddy CHAUVINEAU - CTD DAP	Présent
Stéphanie DESMAREST	Excusée	Vincent GARNIER	Excusé
Aurélié GOULET	Excusée	FREMAUX Florian	Excusé

Préambule :

Mme. Nathalie DROUIN, membre du club du VS Fertois (500351), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
Mme. Gaëlle BOUTRUCHE, membre du club du FC La Suze (502323), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
M. Romain ALQUACIL, membre du club du CO Laigné St Gervais (521706), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
Mme Stéphanie DESMAREST, membre du club de l'US COULANS LA QUINTE (519703), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
Mme Aurélié GOULET, membre du club du CO St Saturnin (530471), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
Mme Stéphanie RIVIERE, membre du club du VS Fertois (500351), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
M. Florian FREMAUX, Meddy CHAUVINEAU Vincent GARNIER, ETD du DISTRICT de la SARTHE, pourront prendre part à toutes les délibérations et à toutes les décisions.

Les clubs peuvent faire appel des décisions de la commission, en adressant leur appel par lettre recommandée ou par tout moyen permettant de faire la preuve de sa réception (télécopie, courrier électronique du club, remise en mains propres...) dans un délai maximal de 7 jours à compter du lendemain de la date d'envoi de la décision contestée ; les frais de dossier d'appel de 250 €uros sont portés sur le compte du club si l'appel est rejeté (art. 188 à 190 des R.G. L.F.P.L.).

1. HOMOLOGATION DES RESULTATS DES COMPETITIONS JEUNES MASCULINS

La commission homologue les résultats des rencontres comptant pour les championnats Jeunes jusqu'au 19 février 2022 inclus, sous réserve des dossiers en cours.

2. VALIDATION DES FORFAITS

1. Application de l'article 10 alinéa 2 des RG LFPL : match perdu par forfait (score 3-0 : - 1 point)

Compétition / Phase	Poule	Club	Equipe	Match	Date
U18 Féminines À 8 / Phase 2	A	500351	Ent La Ferte St Cosm 1	FM 24119779	57641.1 12/02/2022
U15 Féminines / 2	C	502544	Coulaines Js 1	FM 24153792	57828.2 29/01/2022

3. U13F - MISE A JOUR CALENDRIER

- Poule A & B → La journée n°7 du 29 janvier 2022 est reportée au samedi 26 mars 2022
- Poule C → La journée n°7 du 15 janvier 2022 est reporté au samedi 09 avril 2022 (la rencontre opposant Ent USAP-SPAY 2 / Ent ECOMMOY/COLSG 2 pourra être reportée ultérieurement si les clubs le demande)
- Poule C → La journée n°9 du 29 janvier 2022 est reportée au samedi 30 avril 2022

4. U15F – MISE A JOUR CALENDRIER

- Poule A – B & C → La journée n°5 est reportée au samedi 26 mars 2022
- Poule B & C → La journée n°7 est reportée au samedi 19 mars 2022

Pour les autres reports, Les clubs sont responsables de **reprogrammer ou non** les autres matchs en accord entre eux (samedis des vacances ou soir en semaine) > Faire la démarche du FootClub et prévenir le district.

Pour l'instant, rien de programmé le 23 avril – 30 avril - 7 mai - le 21 mai – le 28 mai (ascension) – 11 juin

5. FESTIVAL FOOT U13 : LES 8 EQUIPES INSCRITES

Club	N° affiliation	Participera au à la finale départementale du FESTIVAL FOOT U13F le 9 avril 2022
Le Mans Football Club	537103	Oui
Sable FC	501926	Oui
Ent Spay/Arnage	511629	Oui
GJ La Suze Roezé	564170	Oui
A.S.Sargé	525079	Oui
Auvers Poillé Brûlon	502267	Oui
FC VAL DU LOIR	581305	Oui
COLSG / Ecommoy	521706	Oui

6. COUPE U13F > FINALE LE 21 MAI 2022 A PARIGNE L'EVEQUE = 12 EQUIPES

- Engagement sur la base du volontariat (Google forms à prévoir mi-mars...)
- Priorité aux équipes n'ayant pas participé au Festival foot U13F

7. COUPE U15F « FOOT A 8 »

½ Finale & Finale le samedi 4 juin 2022 avec les Jeunes à Parigné l'Evêque = 4 EQUIPES → informer la Commission des Jeunes Masculines.

8. U10F – REPRISE LE 26 JANVIER 2022

	SITE ACCUEIL GROUPE A		SITE ACCUEIL GROUPE B
Samedi 26 février 2022	BONNETABLE		PARIGNE L'EVEQUE
Samedi 05 mars 2022	LE MANS FC		BRETTE LES PINS
Samedi 12 mars 2022	LE MANS FC		MAYET
Samedi 19 mars 2022	AIGNE		YVRE LE POLIN
Samedi 26 mars 2022	LE MANS FC		ARNAGE
Samedi 02 avril 2022	LM VILLARET		PARIGNE L'EVEQUE
Samedi 09 avril 2022	BONNETABLE		LA FLECHE

Restera 6 dates pour la dernière phase :

Samedis 7 – 14 & 21 mai 2022

Samedi 11 – 18 & 25 juin 2022

Réflexion du Fémi-plage (U6F au U18F) ou de Foot' Océane (U10F) le samedi 18 juin 2022.

9. RETOUR STAGE PPF U12F & U13F

40 joueuses participantes – bon encadrement.

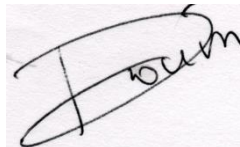
19 joueuses ont été identifiées en mixité avec les U13g. > elles seront peut-être observées et convoquées si existence de centres de perf pour cette catégorie ?

Vincent GARNIER – CTD PPF - semblait satisfait dans l'ensemble du niveau, notamment des meilleures joueuses

Le Président du District
de la Sarthe de Football,
Fred DAVY



La Présidente de la commission
Féminine & secrétaire de séance
Nathalie DROUIN



Le CTD DAP,
Meddy CHAUVINEAU

